

27 octobre 1873

## DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

Le lundi 27 octobre 1873

Son Honneur le Président ouvre la séance à trois heures et annonce que le sénateur nommé récemment est prêt à prendre son siège.

L'hon. M. Campbell et l'hon. M. Dickey, présentent ensuite l'hon. **THOMAS HEATH HAVILAND**, de l'Île-du-Prince-Édouard et ce dernier, ayant prêté serment, est conduit à son siège.

\* \* \*

### ADRESSE À SON EXCELLENCE

Son Honneur le Président déclare que l'examen du discours prononcé par Son Excellence sera la première affaire étudiée par le Sénat à l'ouverture de la présente session.

L'hon. **M. ALEXANDER** se lève pour proposer que l'Adresse préparée en réponse au discours du Trône soit adoptée. Il ne cache pas son immense plaisir de prendre la parole et il demande l'indulgence du Sénat, même s'il ne peut pas faire valoir qu'il n'a pas l'habitude de s'adresser à lui. Il se rappelle que les conseils législatifs du Sénat et ses débats ont toujours été caractérisés par des interventions mouvementées et excessives. Il ne compte faire aucune déclaration qui troublerait l'harmonie et la collusion qui ont toujours régné. Même si les eaux politiques sont quelque peu agitées, il espère qu'il ne fait pas de digression et n'enfreint pas l'usage parlementaire en voulant examiner l'état de quelques-uns de nos intérêts importants. Il est d'avis que tous les partis devraient se réjouir et que les gens devraient être contents, puisque, dans l'ensemble, la situation matérielle de la Puissance est plutôt bonne. Le Parlement est certainement content de voir que la situation de toutes les classes sociales s'améliore, qu'elles sont plus à l'aise et plus riches. Les propriétaires agricoles qui exploitent des domaines modernisés ne sont pas les seuls à avoir du succès. Les villes et les villages aussi ont du succès, grâce à l'augmentation des échanges commerciaux et à la construction de bâtisses modernes. Pour le Parlement de ce pays, le fait que les nouvelles industries manufacturières poussent comme des champignons partout au pays et qu'elles fournissent des emplois à une population grandissante est certainement la plus gratifiante de toutes les nouvelles. Ces industries emploient tellement de gens qu'il est souvent difficile de trouver de la main d'œuvre pour exécuter des travaux banals. Le pays s'est beaucoup enrichi et c'est un phénomène intéressant à observer. Qu'il s'agisse des actions, du commerce ou des industries

manufacturières, le montant des investissements n'a jamais été aussi élevé. Récemment, lorsque la république voisine, dont les habitants se caractérisent par leur sagacité et leur perspicacité, était aux prises avec des difficultés financières, les gens ont paniqué et perdu confiance. Heureusement, le Canada possède une meilleure loi régissant le système monétaire et ses banques s'adonnent moins à la spéculation. S'il n'en avait pas été question dans les journaux, le Canada n'aurait rien su de cette panique. Il souligne qu'aucun autre pays ne possède de loi mieux encadrée ou mieux adaptée aux besoins de la population. Dans aucun autre pays, le droit civil et pénal ne sont administrés plus équitablement en vue d'assurer la sécurité des gens et des biens. Par conséquent, il est certain que le Sénat, avec l'approbation de la Chambre des communes, approuvera l'établissement d'une Cour générale d'appel qu'a mentionné Son Excellence. Il souhaite formuler une remarque, à savoir que les recettes du pays égalent quasiment ses dépenses. Les finances publiques se portent bien, malgré le coût de la défense et les sommes importantes engagées dans les travaux publics et les études concernant la construction projetée de nouveaux chemins de fer. Il faut également se rappeler que les droits exigés sur le thé ont considérablement baissé, raison pour laquelle les membres devraient être contents que la situation financière du pays soit si bonne. Année après année, les moyens de communication par eau et par rail s'étendent et il est d'avis qu'aucun autre pays au monde n'a plus de chances de prospérer que le Canada. Les agriculteurs et les simples citoyens ne paient qu'une petite taxe et la taxation directe est rare. Les droits exigés correspondent à un peu plus d'un tiers des droits perçus aux États-Unis. Ce n'est donc pas étonnant que les gens sont heureux et satisfaits d'avoir acquis un lot dans un pays comme le Canada actuel et futur. Il souhaite intervenir au sujet d'un autre paragraphe, celui concernant la compagnie du chemin de fer du Pacifique canadien, à laquelle une charte a été accordée et qui n'a pas pu faire les arrangements financiers nécessaires à la construction de cette grande entreprise et qui, en conséquence, a fait de sa charte un abandon. Il est certain que le Sénat examinera attentivement toute mesure qui serait proposée en vue d'accomplir cette entreprise. Il est ravi qu'on veuille modifier la représentation et il est content que l'Île-du-Prince-Édouard ait rejoint la Puissance. Il n'a aucun doute que dans cette partie du pays l'industrie manufacturière prendra de l'expansion et que la valeur des propriétés augmentera, comme ce fut le cas dans les autres parties de la Puissance. Dans le passé, le ciel du Canada était obscurci par des nuages, mais ils se sont dissipés et les rares nuages qui persistent finiront par disparaître aussi. Il est ravi de constater que la confiance dans le gouvernement central s'accroît. Tout comme les régions les